

Le 10 décembre 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du budget tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 10 décembre 2019 à 19 h, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

ABSENTE

Madame Audrey Dépault, conseillère

Le conseil constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance, et mention en est fait dans le procès-verbal de la séance.

2019-12-157 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 10 décembre 2019 à 19 h.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2019-12-158 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 10 décembre 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1	Ouverture de la séance
2	Mot du maire

Le 10 décembre 2019

3	Adoption de l'ordre du jour
4	Adoption du budget 2020
5	Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022
6	Période de questions portant exclusivement sur le budget ou le programme triennal
7	Levée de la séance

ADOPTÉE

2019-12-159 4. ADOPTION DU BUDGET 2020

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil doit préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 se détaillant comme suit :

REVENUS 2020

Taxes sur la valeur foncière	1 609 813 \$
Taxes sur une autre base	956 317 \$
Autres revenus	255 140 \$
TOTAL DES REVENUS	2 821 270 \$

DÉPENSES 2020

Administration générale	693 274 \$
Sécurité publique	497 083 \$
Transport	308 137 \$
Hygiène du milieu	840 321 \$
Santé et bien-être	11 749 \$
Aménagement et urbanisme	104 021 \$
Loisirs et culture	253 020 \$
Financement et réserve affectée	113 665 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 821 270 \$

DE DISTRIBUER un document explicatif du budget à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-12-160 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

Le 10 décembre 2019

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 totalisant un montant de l'ordre de cent quarante-cinq mille dollars (145 000 \$) soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

TITRE DU PROJET	2020	2021	2022	TOTAL
Stationnement Parc Donat-Bouthillier	30 000 \$			30 000 \$
Équipement - Jeux extérieurs Parc municipal		20 000 \$		20 000 \$
Conversion de luminaires de rues au DEL	50 000 \$			50 000 \$
Évaluation et mise aux normes des bâtiments municipaux	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	45 000 \$
TOTAL	95 000 \$	35 000 \$	15 000 \$	145 000 \$

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL

2019-12-161 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

DE LEVER la séance extraordinaire du budget du 10 décembre 2019 à 19 h 5.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière